

# Le communiqué du Conseil des ministres du jeudi 10 avril 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le jeudi 10 avril 2014, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication au Conseil, le Chef de l'Etat a chaleureusement félicité les Forces de défense et de sécurité, à l'occasion de la célébration du 54ème anniversaire de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale. Il a également magnifié la présence à la cérémonie de son Excellence, Monsieur Hifikepunye POHAMBA, Président de la République de Namibie, invité d'honneur de l'édition 2014.

Le Président de la République a aussi remercié et félicité toutes les forces vives de la Nation, particulièrement les jeunes et les femmes, qui se sont fortement mobilisés pour le succès éclatant de la célébration de notre fête nationale.

Le Chef de l'Etat a relevé la participation des Anciens combattants, avant de rappeler leur contribution à la consolidation de la Nation et au rayonnement du Sénégal.

Rappelant la place de l'emploi dans l'ordre des priorités de sa politique, le Président de la République a exprimé toute l'attention qu'il porte à la cohérence et à l'accélération de la mise en œuvre de la nouvelle politique de l'emploi, dont le document de base, finalisé, doit s'articuler au Plan Sénégal Emergent (PSE).

Le Chef de l'Etat a interpellé le Gouvernement sur l'urgence d'engager un nouvel élan d'intensification de la dynamique de création d'emplois. Il a, à ce titre, demandé au Gouvernement de s'assurer des synergies nécessaires entre le déploiement du PSE et la promotion de l'emploi, dans le cadre des projets prioritaires et les réformes identifiées.

Aussi, le Président de la République a invité le Gouvernement à mettre en action, la nouvelle Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), structure d'impulsion et de mise en cohérence de l'exécution efficace de la politique d'emploi des jeunes. Il a également demandé au Premier Ministre de finaliser, avant fin avril 2014, le Plan d'action opérationnel pour l'emploi des jeunes.

Le Premier Ministre a présenté au Conseil une communication rendant compte des activités gouvernementales marquantes de la semaine écoulée, en mettant l'accent entre autres sur :

- le Conseil interministériel sur les feux de brousse ;
- l'inauguration du Centre de réinsertion sociale et de l'unité d'hémodialyse de Kaolack et du Centre de réadaptation socio-professionnelle des personnes handicapées de Bambey ;

- le Conseil interministériel sur le plan de réponse à la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle 2014 ;
- la réunion technique sur l'état d'avancement du plan d'aménagement des pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose.

Auparavant le Premier Ministre a souligné l'engagement personnel du Chef de l'Etat et celui du Gouvernement à se concentrer sur les urgences sociales et à accélérer la mise en œuvre des réformes, projets et programmes qui doivent permettre à notre pays de réaliser les conditions de l'émergence. Le Premier Ministre s'est félicité de la mise en évidence de cette préoccupation dans le discours à la Nation du Chef de l'Etat, à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance.

Le Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement a présenté au Conseil une communication portant sur l'état du patrimoine ferroviaire, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique ferroviaire. Il a, à cet égard, déploré l'absence de sécurisation et de matérialisation des limites des dépendances ferroviaires dans de nombreux sites et les occupations irrégulières du domaine concédé au chemin de fer.

Le Ministre de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles a rendu compte au Conseil, des préparatifs de la Conférence sociale, qui aura lieu les 14 et 15 avril 2014. Il a indiqué que l'agenda de la rencontre arrêté conjointement avec les partenaires sociaux, prévoit des tables rondes thématiques et un projet de pacte national de stabilité sociale et d'émergence économique.

Le Président de la République s'est félicité de ce consensus autour du Comité national de Dialogue social (CNDS), qui a permis aux organisations d'employeurs, de travailleurs et au Gouvernement de tenir cette première conférence sociale qui contribuera à l'instauration et à la consolidation d'un climat social apaisé, propice à l'émergence économique.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a présenté au Conseil une communication sur la préparation de la campagne agricole à venir, en insistant sur les nouveaux prix d'achat des semences d'arachide. Il a informé des baisses substantielles notées.

Ainsi, le prix de cession du kilogramme de semences écrémées est fixé à 140 FCFA contre 200 FCFA en 2013, soit une baisse de 60 FCFA. Concernant les semences certifiées (24.000 tonnes sécurisées), le prix proposé par le Gouvernement est de 150 FCFA contre 200 FCFA l'année dernière, soit une baisse de 50 FCFA.

Pour les engrais, l'Etat a maintenu à un niveau appréciable les subventions allouées à cet intrant (...).

Le Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat a présenté au Conseil le projet de développement des compétences pour l'emploi. Il a expliqué que

l'objectif attaché à la mise en œuvre dudit projet tend à améliorer l'employabilité des jeunes et la compétitivité des entreprises de certains secteurs.

Le Ministre a relevé que de manière générale, le projet vise en quatre ans, à assurer la certification de 10 000 jeunes dans les sept secteurs d'activités suivants :

- Agriculture et agro-alimentaire ;
- Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;
- Habillement et textiles ;
- Services (mécanique, transport logistique) ;
- Tourisme et hôtellerie ;
- Fabrication industrielle ;
- Technologie de l'Information et de la Communication (TIC).

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

§ Projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Agence nationale des Chemins de fer (ANCF).

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Sory Fantamady KABA, Directeur général des sénégalais de l'Extérieur, est élevé au rang d'Ambassadeur ;

§ Monsieur Massamba SARR, Chancelier principal des Affaires étrangères, précédemment Adjoint au Chef du Protocole de la présidence de la République, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Casablanca, au Royaume du Maroc, en remplacement de Monsieur Cheikh Tidiane SALL, appelé à d'autres fonctions;

§ Madame Fatoumata Binetou Rassoul CORREA NDAO, Conseiller des Affaires étrangères, précédemment Directeur Afrique-Asie, est nommée Directeur Afrique et Union africaine au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur ;

§ Monsieur Jean Antoine DIOUF, Conseiller des Affaires étrangères, est nommé Directeur de l'Intégration régionale au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur;

§ Monsieur Amadou DABO, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle, est nommé Directeur des Partenariats et de la Promotion économique et culturelle au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur.